Image not found or type unknown

Achat d'une voiture chez un garagiste

Par **Nins**, le **10/06/2020** à **09:15**

Bonjour,

Je vais vous expliquer dès le début mon problème.

J'ai achetée une voiture avec une matriculation étranger chez un garagiste depuis le mois de novembre 2019. Le jour même le garagiste m'avez donné les papiers (je lui ai fait confiance pour préparer tous les papiers nécessaires pour le remplacement de ma carte grise plutard) avec la garantie de 3 mois. En arrivant chez moi, une semaine après, j'ai remarqué qu'il y avait un bruit bizarre quand je passais la vitesse et surtout la première. Je lui ai signalé ce problème et en même temps je suis allée dans un garage pour un diagnostic et apparemment c'etait un problème d'embrayage et volant moteur. Le garagiste vendeur m'avez promis de m'envoyer un KIT embrayage pour le remplacement.

Après plusieurs relances de ma part, rien n'avançait pas jusqu'à la fin de la date de garantie (3mois). Il m'a fait toujours attendre, ou dire que le colis a été déjà envoyé etc...mais il n'y avait rien jusqu'à ce jour. Après on l'entendait plus,ni par tel ni par courrier.

De plus, je lui ai demandé de rectifier le certificat de cession ainsi que m' envoyer par mail la facture pour pouvoir changer ma carte grise mais j'ai plus rien comme réponse jusqu'au début du confinement.

J'aimerais relancer tout ça car mon certificat provisoire n'est plus valable et je peux pas rouler aussi sans carte grise. Je suis vraiment bloqué c'est pourquoi je demande une aide pour les démarches à faire comme plainte ou mise en demeure ??? Contre ce garagiste en sachant que j'ai tout gardé notre échange téléphonique et écrit depuis.

Qu'est ce que je dois faire s'il vous plaît aide moi... Merci d'avance de vos reponses

Par **Prana67**, le **10/06/2020** à **12:41**

Bonjour,

Essayez de passer par une association de consommateur, ils sont en général très efficace pour ce genre de litige.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés